



DECISION N° DEC 24.059/H

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE DEPOT D'OEUVRE DU
MUSEE DU DOMAINE DEPARTEMENTAL DE SCEAUX AUPRES
DU MUSEE ROBERT DUBOIS-CORNEAU DE BRUNOY**

Le Maire de Brunoy,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 20.009/K en date du 27 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

VU la délibération en date du 13 mai 2024 de la Commission permanente de la Direction de la Culture du département des Hauts de Seine approuvant la convention de dépôt d'œuvre de la maquette du Pont Perronet entre le Musée du domaine départemental de Sceaux et le Musée Robert Dubois Corneau de la Ville de Brunoy,

CONSIDERANT l'utilité de prolonger le dépôt d'une maquette du pont Perronet appartenant aux collections du musée du Domaine départemental de Sceaux auprès du musée Robert Dubois-Corneau,

DECIDE

ARTICLE 1 : DE SIGNER la convention de dépôt de la maquette du pont Perronet réalisée par Jean-Pierre Fouquet et appartenant au musée du Domaine départemental de Sceaux auprès du musée Robert Dubois-Corneau, à titre gratuit, pour une période de cinq ans.

ARTICLE 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 3 : Le Trésorier Payeur et le Directeur Général des Services de la Ville de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

DECISION N° DEC 24.059/H

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE DEPOT D'OEUVRE DU MUSEE DU DOMAINE
DEPARTEMENTAL DE SCEAUX AUPRES DU MUSEE ROBERT DUBOIS-CORNEAU DE
BRUNOY**

ARTICLE 4 : La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 04 octobre 2024

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Acte publié sur le site de la Ville le : 4/10/2024

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision
Numéro attribué à l'acte : DEC 24.059/H

Objet de l'acte : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE DEPOT D'OEUVRE DU MUSEE DU
DOMAINE DEPARTEMENTAL DE SCEAUX AUPRES DU MUSEE ROBERT DUBOIS-
CORNEAU DE BRUNOY
Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine / 3 - Locations
Transaction Préfecture : 091-219101144-20241004-BRU_AR_24103_1-AR
Date de l'acte : 04/10/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_24103_1

Date de réception en Préfecture : 04 octobre 2024